

R É P U B L I Q U E
F R A N Ç A I S E

Plan Local d'Urbanisme de



Maîtrise d'Ouvrage de



MULHOUSE ALSACE

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement écrit
- 4b. Règlement graphique - liste des emplacements réservés -
- 5. Annexes du PLU**

PLU arrêté

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
d'Agglomération en date du
26 ~~10~~ 16 ~~11~~ 2023



Maîtrise d'Ouvrage et Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage :



Maîtrise d'œuvre :



Le Vice-Président
Rémy NEUMANN